



LA PRÉCARITÉ N'A PAS SA PLACE À LA Bpi

Les agent-e-s du ministère de la Culture connaissent depuis des années de graves problèmes de précarité, corolaire du sous-effectif qui n'est autre que la conséquence des politiques de suppression massive d'emplois. Même si les organisations syndicales et les personnels ont pu, après des années de lutte, régler certaines des situations de précarité qui existaient et gagner des améliorations pour de nombreux-ses contractuel-le-s, des cas problématiques demeurent.

Un exemple criant du recours abusif aux emplois précaires au sein du ministère de la Culture est le cas de la Bibliothèque publique d'information (Bpi), établissement public qui recrute régulièrement des précaires sous contrats à durée déterminée de six mois, non-renouvelables, pour travailler quinze à dix-sept heures par semaine en moyenne, pour un salaire mensuel de 450 à 600 euros, alors que ces agent-e-s remplissent des besoins permanents et devraient donc être en contrats à durée indéterminée. De plus, ces précaires sont victimes de difficultés par rapport aux droits à la formation, aux congés payés, aux arrêts-maladies, au remboursement des titres de transport, etc...

Dans le même temps, ces précaires vont faire partie des principales victimes de la casse de notre système de retraite. En effet, avec ce projet de retraite à points, toutes les années de précarité, de salaires extrêmement bas et les périodes de carence entre deux contrats au chômage, souvent non-indemnisées, vont être prises en compte dans le calcul des droits, ce qui va faire baisser de manière importante le montant des pensions.

Pour dénoncer les situations de précarité, pour exiger la stabilisation immédiate des précaires qui sont sur des besoins permanents, puis leur passage en CDI et l'augmentation de leurs quotités horaires, pour l'ouverture de concours de titulaires, l'intersyndicale CGT-FSU-SUD-UNSA du ministère de la Culture a saisi le ministre de la Culture, monsieur Franck Riester le 14 février 2020, il y a donc maintenant près d'un mois. Nous n'avons pour l'instant reçu aucune réponse de sa part, même pas une convocation à une réunion sur ce sujet important. Ce silence du ministère de la Culture sur la situation de grave précarité à la Bpi n'est pas acceptable. Le ministre de la Culture doit abandonner sa politique d'évitement et doit prendre ses responsabilités en intervenant très vite afin de faire appliquer les règles qui permettent de stabiliser ces précaires et de leurs accorder les mêmes droits qu'aux autres agent-e-s du ministère.

La précarité à la Bpi doit maintenant cesser !

Paris, le 10/03/2020